

Formation Pontier – Roulant CACES® R484

OBJECTIF

La formation Pontier - Elingueur permet de :

- Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives à la conduite des palans, ponts roulants, portiques
- Pouvoir obtenir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur conformément à la recommandation CNAMTS R484
- Etre capable de réaliser les différents élingages dans les règles de l'art en toute sécurité.

CONTENU

Enseignements théoriques (commun à toutes les catégories)

- Importance et coûts des accidents du travail - Les responsabilités - Prévention des accidents du travail - Article R.4323-55 du code du travail - Recommandation CNAMTS R484
- Présentation des palans, monorail, potences, ponts roulants, portiques
- L'installation électrique - Les dispositifs de sécurité
- Notions de physique et unités utilisées en levage
- Règles de conduite et de sécurité relatives aux ponts roulants
- Techniques d'élingage
- Les élingues - Les accessoires de levage - Critères de réforme

Enseignements Pratiques (développés selon la catégorie de chariots)

- Prise en main de l'appareil (connaissance des commandes, des réactions de l'appareil) - Parcours à vide - Rattrapage du balancement de la charge - Levage des charges
- Application des gestes de commandement - Manutention de précision
- A l'issue de cette formation, un contrôle des connaissances théoriques et pratiques sera effectué.

PUBLIC CONCERNE

- Toutes personnes devant conduire ou guider un pont roulant et prendre en charge l'élingage sans avoir jamais suivi de formation à la sécurité dans ce domaine et présentant les aptitudes médicales requises.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Recommandation CNAMTS PONTIER ELINGUEUR R484
- Conduite : Articles R4323-55 à R4323-57 du Code du Travail
- Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail

Modalités

Pré-requis

Avoir 18 ans
Savoir lire et écrire

Profil des intervenants

Formateur PONTIER qualifié

Responsable pédagogique

Sébastien GUILLOIS

Moyens pédagogiques

Salle de formation
Matériel vidéo – maquettes – pont roulant et installations – mise en situation réelle
Plateforme technique correspondante aux recommandations R484 de la CNAMTS

Modalité de suivi du stagiaire / évaluation d'acquis

Contrôle continu

Dates de formation

Variables selon la demande du client

Durée

3 jours

Lieu

Plate-forme technique AI FORMATION ou site client conforme

Sanction de la formation

CACES®